



MARS 2017 • N°35

Section Départementale
YONNE

Région Bourgogne

Mutuelle Santé
Prévoyance • Autonomie

70 ans

L'avenir solidaire



VENEZ FÊTER L'ÉVÈNEMENT AVEC NOUS
MERCREDI 17 MAI 2017

17h30 - 20h00 - Espace Culturel d'APPOIGNY - Route des Bries
Animations sportives – Table ronde – Pot de l'amitié



Informations – inscriptions
sd089@mgen.fr



L'ÉDITO

de la Présidente, Anne GUILLAUME

Une nouvelle année s'engage, riche des enseignements du passé et tournée vers l'avenir.

• Avec vous, **MGEN fête ses 70 ans de militantisme local et national.** Des rendez-vous essentiels

se tiendront, tant au niveau politique qu'au niveau stratégique. Dès à présent, votre section départementale vous donne rendez-vous à vous et à toute votre famille le **17 mai** pour une rencontre autour de la thématique du sport (ateliers sportifs, stands, ...).

• Avec **Placedelasante.fr**, toute la mutualité vous incite à prendre part au

débat, à mesurer les impacts des différents programmes électoraux et à éclairer vos choix (voir ci-dessous).

• Avec Harmonie et Istya, MGEN poursuit la construction de la plus importante Union Mutualiste de Groupe français pour un meilleur accès au soin de tous et sur tout le territoire.

Ces démarches majeures procèdent finalement d'un seul et même objectif : renforcer le mouvement mutualiste, à votre écoute, au plus proche de vos préoccupations et respecter nos valeurs de démocratie, de solidarité et d'accès aux soins pour tous.



PLACE DE LA SANTÉ.fr

Participons au débat social !



“ Mettre la santé et la protection sociale au cœur des débats électoraux : tel est l'objectif de PlacedelaSante.fr.

Pour cela, nous avons besoin de vous, de vos contributions, de vos interpellations. Soyez nombreux à répondre à l'appel ! Tous ensemble, occupons la Place de la santé ! ”

Thierry BEAUDET, Président de la Mutualité Française

Alors que la santé et la protection sociale sont au cœur des préoccupations des Français, ces thèmes ne sont que peu présents dans les débats présidentiels. Afin de mettre ces questions au centre des débats, la Mutualité Française lance PlacedelaSanté.fr.

L'objet de placedelasanté.fr est d'explorer ces enjeux, de décrypter les programmes en matière de santé et de protection sociale, et d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle.

Ouvert à tous, le site propose aux internautes de contribuer en commentant les contenus, en postant leurs tribunes ou en interpellant les candidats.

Vous voulez en savoir plus sur les thématiques de la Santé, de la protection sociale ? Vous souhaitez connaître ce que les différents candidats à la présidentielle proposent sur ces sujets ? Vous voulez prendre part au débat ?

LES THÈMES RETENUS :



Financement de la protection sociale



Accès aux soins



Complémentaire santé



Santé du futur



Médicament



Demain le travail



Prévention santé et environnement



Maintien de l'autonomie

Alors, rendez-vous sur **placedelasanté.fr !**



Offre MGEN

EST-IL POSSIBLE DE FAIRE ÉVOLUER MON OFFRE ?

mgen 

RENDEZ-VOUS ÉVOLUTION

- > Ma situation personnelle ou familiale a changé.
- > Je souhaite mieux connaître mon offre « santé prévoyance », choisir la gamme adaptée à mes besoins et les délais pour changer de gamme.
- > Quelles offres additionnelles MGEN peut-elle me proposer pour le risque dépendance, pour préparer mes obsèques ?
- > J'ai un projet immobilier, quelles sont les solutions Logement MGEN ?

MGEN répond à vos besoins.

Ayez le réflexe :

RENDEZ-VOUS EVOLUTION !

Prenez contact avec un(e) collaborateur(trice) de votre département

par courriel :

- > SD021@mgen.fr
- > SD058@mgen.fr
- > SD071@mgen.fr
- > SD089@mgen.fr

ou par téléphone :

> **3676**

Prix d'un appel local depuis un poste fixe



LES PACKS SERVICES MGEN

Santé Prévoyance

Le monde change. Les besoins des adhérents changent. MGEN propose désormais un service d'assistance renforcée aux adhérents confrontés à des situations qui perturbent leur vie quotidienne, professionnelle ou familiale.

Les services sont regroupés autour de six packs thématiques afin de couvrir l'ensemble des sphères de besoins des adhérents.

> Qui peut en bénéficier ?

Tous les adhérents, les bénéficiaires conjoints et leurs ayants-droits peuvent bénéficier de l'ensemble des services.

> Quel coût d'accès à ces services ?

L'accès aux services est sans surcoût, chaque adhérent MGEN contribuant à hauteur de 3,60 € par an au financement des packs dans le cadre de son adhésion à une offre MGEN Santé Prévoyance.

> Comment bénéficier de ces packs de services ?

Appelez le **09 72 72 27 28** (coût d'une communication locale), accessible 7J/7 – 24 H/24. Un collaborateur d'Inter Mutuelles Assistance, à qui la gestion a été déléguée, répondra à vos questions et vous indiquera vos droits en fonction de votre situation.

> En savoir plus

Les conditions et détails des services sont accessibles depuis l'espace personnel sur www.mgen.fr

SIX PACKS SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES MOMENTS DE VIE DES ADHÉRENTS

- **Mutation professionnelle en France** : aide à la recherche d'emploi du conjoint, aide au déménagement, nettoyage du logement quitté.
- **Informations administratives, sociales, juridiques et vie pratique** : service d'information en ligne, en accès sécurisé et illimité (famille, santé, droit du travail, retraite, fiscalité...) et accès téléphonique.
- **Organisation de votre quotidien en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation au domicile** : aide à domicile, livraison de médicaments ou portage de repas (en cas d'immobilisation), transfert post-hospitalier*.
- **Accompagnement des enfants en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation des parents*** : garde d'enfants, conduite à l'école et aux activités extrascolaires, soutien scolaire ou aide aux devoirs.
- **Soutien en cas de perte temporaire d'autonomie (PTA MGEN)** : bilan personnalisé par un ergothérapeute, service de télé assistance, enveloppe de services (garde d'enfant, déplacement d'un proche, entretien du jardin...), mise en relation avec des professionnels pour les travaux d'aménagement du domicile.
- **Soutien en cas de pathologies lourdes de vos enfants** : bilan personnalisé par un ergothérapeute, enveloppe de services (garde d'enfants malades, déplacement d'un proche), mise en relation avec des professionnels pour les travaux d'aménagement du domicile.

* l'ouverture des services est conditionnée par le nombre de jours d'hospitalisation et les causes de celle-ci.



> NOUVELLE CONVENTION MÉDICALE 2016-2021

Vous retrouverez l'intégralité de cette convention sur ameli.fr



Le texte qui organise les rapports entre les médecins libéraux et l'assurance maladie a été ratifié fin août. Il poursuit l'objectif de faire progresser la santé avec les médecins selon **4 principes** :

- **reconnaître** l'expertise des médecins par une revalorisation de leurs-rémunération ;
- **aider** les médecins à renforcer l'accès aux soins pour tous ;
- **favoriser** la qualité des pratiques, la prévention, le dépistage et conforter le rôle pivot du médecin traitant dans la coordination des soins ;
- **simplifier** les conditions d'exercice et les échanges avec l'Assurance Maladie, pour libérer du temps médical.



OFFRE SANTÉ MGEN

Pour les jeunes de 18 à 29 ans : **LA GAMME ÔJI**



Dans le prolongement de la mise en oeuvre de l'offre MGEN Santé Prévoyance (MSP), l'Assemblée Générale MGEN a approuvé l'évolution de l'offre Jeunes vers une gamme de 5 offres à compter du 1^{er} janvier 2017 : la gamme ÔJI.

La migration des bénéficiaires de l'offre Jeunes 2016 vers ÔJI s'est faite automatiquement au 1^{er} janvier 2017, sur l'offre correspondant au niveau de garantie du parent.

Exemple : sur ÔJI Référence si le parent bénéficie de l'Offre Référence.

QUELLES SONT LES ÉVOLUTIONS D'ÔJI PAR RAPPORT À L'ANCIENNE OFFRE JEUNE ?

Votre enfant bénéficiera des mêmes garanties que vous en santé, mais il disposera en plus :

- d'un remboursement des forfaits « **Se soigner autrement** » et « **Prévention** »
- d'un nouveau bonus **Prévention** à hauteur de 50 euros (abonnement à un club de sport, articles de sécurité routière)
- de 3 packs spécifiques
- de la Couverture Internationale

LES PACKS SPÉCIFIQUES

- « **Urgence** » en cas d'accident ou d'immobilisation
- « **Bien démarrer** » gestion du budget et des démarches administratives
- « **Mieux informé** » pour tout savoir sur les questions du quotidien

LA COUVERTURE INTERNATIONALE

Elle permet de bénéficier d'une couverture santé adaptée aux séjours à l'étranger, que ce soit dans le cadre des études, de séjours linguistiques ou de séjours touristiques. Une assistance est prévue 24 h sur 24 et 7 j sur 7.

ÔJI APPLICATION MOBILE

L'application est disponible pour les smartphones Apple et Android depuis janvier 2017.

MON ENFANT PEUT-IL CHOISIR UN NIVEAU DE GARANTIE DIFFÉRENT DE MOI ?

Il peut accéder en toute indépendance aux autres offres de la gamme ÔJI. S'il différencie son offre de la votre, il n'est plus bénéficiaire enfant, il devient adhérent membre participant.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur votre Espace personnel mgen.fr ou appelez le 3676 .



BON À SAVOIR

La consultation standard des médecins généralistes passera de 23 à 25 € au 1^{er} mai 2017.

Les médecins correspondants qui réaliseront une consultation dans les 48 heures pour un patient adressé par son médecin traitant recevront une incitation financière de 15 €.

Quelles conséquences pour vos remboursements ?

MGEN prendra en charge la hausse du ticket modérateur consécutives à ces revalorisations (environ 9% s'agissant de la consultation du médecin généraliste en 2017).

La notion de **médecin traitant** s'étend aux jeunes de moins de 16 ans. Ceux-ci vont ainsi pouvoir être suivis individuellement.

Les médecins seront davantage incités financièrement à pratiquer des actions de prévention (tabac, dépistage du cancer colorectal, ...) et à suivre les pathologies chroniques (risque cardiovasculaire).

Afin d'améliorer l'accès aux soins dans les zones insuffisamment pourvues en professionnels de santé, une aide de 50 000 € sera versée en deux fois aux médecins qui décideront de s'installer dans des zones dépourvues d'un maillage médical fort.

La télémédecine sera encouragée.

Le saviez-vous ?

Votre mutuelle participe à la rémunération du médecin traitant via une contribution annuelle versée à la caisse nationale d'assurance maladie : le forfait médecin traitant. En 2018, la convention médicale prévoit de doubler cette contribution actuellement fixée à 150 millions d'euros pour l'ensemble des organismes de complémentaires santé.



Souvenez-vous...

Le 23 novembre 2015, en Bourgogne et en Midi-Pyrénées, MGEN lançait Vivoptim, son programme de santé connectée, personnalisé et interactif, pour apprendre à mieux gérer et prévenir le risque cardiovasculaire. **Aujourd'hui, vous êtes plus de 13 860 à nous faire confiance et près de 3 081 Bourguignons ont créé leur espace personnel** et sont engagés dans l'un des trois programmes d'accompagnement proposés.

Si la première année a été consacrée à l'inscription, l'évaluation du risque, la sensibilisation aux règles hygiéno-diététiques et à l'initialisation du coaching personnalisé, l'année à venir se focalisera sur la consolidation des acquis santé ou l'atteinte des objectifs fixés conjointement par l'adhérent et ses coachs santé.

> DE NOUVEAUX SERVICES

Depuis septembre 2016, de nouveaux services sont venus compléter ceux déjà disponibles.

- **L'ESPACE « MA COMMUNAUTÉ »**, dédié aux actualités et événements régionaux, est déjà un succès.
Une journée sur le diabète ou une conférence sur le sommeil près de chez vous, ... Vous êtes désormais informés des actions, événements et autres ateliers santé qui se déroulent dans votre région.
- Découvrez aussi **LES CHRONIQUES D'ELODIE** - pour tout savoir sur les aliments - et **LES CHRONIQUES DE MARINE** - pour mieux connaître nos amis les vitamines et les minéraux - : vraies valeurs ajoutées d'expertises éditoriales.
- **LE PROGRAMME ENVOL +**. Vous êtes dans le programme Envol et vous n'avez pas encore réalisé votre 5^e séance de coaching ? Depuis novembre, vous pouvez bénéficier d'un suivi à distance grâce à un tensiomètre ou une balance connectée et choisir un de vos médecins comme médecin correspondant Vivoptim.

Contact région bourgogne :
bourgogne@vivoptim.fr

Des questions sur le programme Vivoptim ?

Contactez le N° vert Vivoptim au
0 801 010 000

(appel et services gratuits).

FOCUS sur les Rendez-vous Santé Vivoptim

Ce sont des ateliers pratiques, participatifs et collectifs (10 à 15 participants), avec un expert santé.

Ainsi, en Saône et Loire, ont eu lieu **des stages de sophrologie** en 3 séances : découverte de la discipline et des « outils » pour améliorer votre sommeil ou mieux gérer votre stress. En Côte d'Or, des stages **« Gestion du stress au quotidien »** : animés par une psychologue avec des exercices de relaxation, respiration, autohypnose. Dans l'Yonne, un atelier **nutrition** pour construire votre semainier alimentaire.

D'autres Rendez-vous Santé seront régulièrement organisés sur l'ensemble de la région Bourgogne : à venir un stage de sophrologie dans la Nièvre et des séances de Qi Gong, marche nordique ou activité physique adaptée dans les autres départements.

Le programme complet est en ligne sur vivoptim.fr





NOUVEAU

Numéro unique, appel gratuit

0 805 500 005 Service & appel gratuits

Pour agir en faveur de la prévention des risques professionnels et la promotion de la santé au travail, le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR) et la MGEN ont signé un accord cadre, créant les **Réseaux Prévention Aide et Suivi** (Réseaux PAS).

Ces réseaux sont pilotés et financés à parité par l'Éducation nationale et la MGEN. Ils permettent dans le cadre d'échanges paritaires de contribuer aux actions de formation et d'accompagnement des agents.

Dans le cadre des réseaux PAS, et pour assurer l'accompagnement de personnels en situation de fragilité personnelle ou professionnelle, les Espaces d'Accueil et d'Écoute permettent aux **agents de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone.

Pour rendre ce service plus accessible à l'ensemble des agents du MENESR, ce dispositif évolue via un numéro national unique gratuit, ouvert de **8h30 à 18h30**. Ces entretiens sont gratuits et la confidentialité y est garantie.

AUXERRE - 74 rue de Paris (1^{er} étage)

les mercredis de 11h00 à 15h00*

SENS - 22 Av. du Général de Gaulle

les premiers mercredis du mois de 13h00 à 17h00*

*Hors congés scolaires

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE
OU PERSONNELLE ?

**ÉCHANGEZ
AVEC UN(E)
PSYCHOLOGUE**

en face-à-face

à l'Espace d'Accueil
et d'Écoute

par téléphone

du lundi au vendredi

Appelez le

0 805 500 005

Service & appel
gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme,
confidentiel et gratuit
Réservé aux agents du MENESR



L'exposition itinérante

« DESSINS POUR LA PAIX »

Cartooning for Peace



L'initiative **Cartooning for Peace** (www.cartooningforpeace.org) est née en 2006 au siège des Nations unies à New York où **Kofi Annan** et **Plantu** (actuel président de l'association) organisent un colloque « Désapprendre l'intolérance ».

De cette rencontre est née l'association dont la mission est de promouvoir une meilleure compréhension et un respect mutuel entre des populations de différentes cultures et croyances en utilisant le dessin de presse comme moyen d'expression d'un langage universel.

L'association compte aujourd'hui plus de 120 dessinateurs de 51 nationalités différentes et organise des expositions, rencontres et activités pédagogiques en France et à l'étranger.

Pour répondre aux demandes croissantes d'établissements scolaires et de structures associatives, Cartooning for Peace propose depuis mars 2013 une exposition itinérante de dessins de presse composée de onze kakemonos (panneaux de format 100 x 200 cm) déroulants. De manière simple et efficace, cette exposition aborde les thématiques chères à Cartooning for Peace : qu'est ce que le dessin de presse ? Liberté d'expression ; Peut-on rire de tout ? ; Dessins et religion ; Censure ; Rôle d'internet ; Racisme ; Proche-Orient ; Enfants dans les conflits ; Droit des femmes ; Sauvons la planète.



Depuis septembre 2016, cette exposition soutenue par MGEN est proposée aux établissements du département.

Si vous souhaitez avoir des renseignements supplémentaires ou réserver l'exposition, adressez un message à Gilles BRUNSPERGER : gbrunspenger@mgen.fr



A l'initiative d'Anne DA RIVA CPE, l'exposition est installée au Collège des 5 rivières de CHARNY



Mutuelle Santé
Prévoyance
Autonomie



CONTACTER

Nous

La MGEN de l'Yonne à votre service

Centre de service départemental Auxerre

74 Rue de Paris • 89026 AUXERRE Cedex

Contact : www.mgen.fr

Créer votre espace personnel :

- Consultez vos remboursements
- Modifiez vos données personnelles
- Recherchez un professionnel de santé conventionné (tiers payant, reste à charge maîtrisé...)

Accueil

- lundi - mercredi - jeudi - vendredi 9h00 - 12h30 • 13h30 - 17h30
- mardi 10h00 - 12h30 • 13h30 - 17h30

Un seul numéro de téléphone

3676

(prix d'un appel local depuis un poste fixe)